PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Maison des Services Publics
6, boulevard Simon Batlle
66400 CÉRET
Tel : 00 33 (0)4 68 87 43 24
contact@payspyreneesmediterranee.org

PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux juin, l'Assemblée Générale du Conseil de Développement du Pays Pyrénées Méditerranée, compétente en la matière en vertu des dispositions des articles 9 et 11 des statuts enregistrés le 13 juillet 2001 et modifiés le 16 juin 2014, le 17 juin 2016 et le 16 mai 2024, a approuvé à l'unanimité :

Le bilan financier 2025 présenté par Nathalie REGOND PLANAS, présidente de l'association, sur la base de la présentation préparée par Philippe ADGE, expert-comptable de l'association (cabinet ACTIUM)

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Les **subventions d'exploitation** se sont élevées à **376 922** euros contre **589 693** euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de – 36,1 %.
- L'ensemble des **produits d'exploitation** ont baissé pour passer de 1 003 120 euros en 2024 à 770 553 euros en 2025.
- Les **charges de fonctionnement** de l'exercice se sont élevées à **86 626** euros contre à **85 627** euros au titre de l'exercice précédent : elles sont très stables, le fonctionnement est très bien maîtrisé.
- Le montant des **charges de personnel** s'élève à **539 436** euros contre **529 275** euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de **– 2,8** %.
- **L'effectif salarié (ETP) moyen** diminue et s'élève à **8,9** ETP au 31/12/2025 contre 9,7 ETP au 31/12/2024.
- Le **résultat courant non financier** présente un **excédent de 81 953 euros** contre un excédent de **86 741** euros au titre de l'exercice précédent.
- Compte tenu d'un **résultat financier** de **12 580** euros, d'un **résultat exceptionnel** de **0** euros, le **résultat de l'exercice** se solde par un excédent de **91 514** euros contre un excédent de **100 489** euros au titre de l'exercice précédent.
- Au 31 décembre 2025, le **total du bilan de l'association** s'élevait à **1 225 225** euros contre **1 357 288** euros au titre de l'exercice précédent.
- L'actif immobilisé net s'élève à **2 732** euros pour l'exercice clos contre 3 640 euros pour l'exercice précédent.
- Les créances représentent **32,24**% du total de l'actif contre 22,69% pour l'exercice précédent, et les disponibilités représentent **67,54**% de l'actif contre 77,04% lors de l'exercice précédent.
- Les **fonds propres de l'association** représentent 74,55% du total du bilan avec une augmentation significative par rapport à l'exercice précédent (60,55%), les provisions et fonds dédiés représentent 12,28% du passif et les dettes et produits constatés d'avance 13.17% du passif.

- **Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 qui sont soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

- **Événements importants survenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice**

Néant

- **Évolution prévisible de l'association**

Les programmes pluriannuels sont en cours pour le prochain exercice, certains programmes ponctuels pourraient ne pas être renouvelés. Les charges de fonctionnement ainsi que les frais de personnel restent maîtrisées.

- **Affectation du résultat**

Il est proposé d'affecter l'excédent de l'exercice s'élevant à **91 514** euros au compte de report à nouveau pour **91 514** euros.

Le rapport de gestion 2025 ainsi que le rapport spécial et le rapport sur les comptes annuels, établis par Béatrice CALVET-GARRERA – Commissaire aux comptes, certifient que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Le montant annuel de la cotisation des 4 Communautés de communes adhérentes à hauteur de 3 euros par habitant

Le budget prévisionnel 2026

Charges :896 889 euros

Recettes : 896 889 euros

Le Bilan d'activité 2025 et le programme d'actions prévisionnel 2026

--

Fait à Céret, le 26 juin 2026

Nathalie REGOND PLANAS
Présidente du Conseil de Développement
du Pays Pyrénées Méditerranée